



Union SNUI - SUD Trésor Solidaires



Le 24/06/2011

COMPTE-RENDU DE LA CAPN DE SELECTION DES IDEP CHEFS DE SERVICE année 2012

Suite à l'appel de candidature pour la sélection au grade d'inspecteur départemental chef de service 2012, 502 inspecteurs ont candidaté. A titre de comparaison, il y en avait 400 l'année passée.
Suite au rapport des directeurs, 468 candidats ont été classés aptes et 30 à confirmer.
Le projet de sélection a visé 258 candidats, soit un taux de sélection de 51,4%

Lors des discussions liminaires, l'Union a dénoncé les disparités de traitement entre les candidats en fonction des interrégions. En effet, les jurys n'ont pas fonctionné à l'unisson et les comités des directeurs n'ont pas toujours examinés les dossiers avec objectivité.

Lors de l'examen des dossiers, la CAP a constaté les différences d'approche et la réalité des disparités de traitements. C'est ce qui a conduit, notamment, le président de la CAPN à revoir pour 15 dossiers le classement effectué par les interrégions (8 dossiers sélectionnés et 7 dossiers classés « à revoir » au lieu de « non retenu »). Pour l'Union, les travaux de la CAP ont permis de faire avancer certaines situations qui avaient été injustement écartées au niveau du comité de sélection. De plus, compte tenu des besoins, l'augmentation du volume de promotion est tout à fait justifiée et nécessaire.

Les statuts fusionnés portant création du grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques (IDIV) étant en application à compter du 01/09/2012, les collègues sélectionnés seront nommés IDIV mais la date de nomination ne se fera qu'à la prise de poste.

Les agents sélectionnés et pouvant candidater pour la prochaine campagne du mouvement 2012 (poste à pourvoir entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2012).sont invités à faire attention à la publication du PBO portant sur les mutations et nominations d'IDIV qui va intervenir durant la période estivale. Cette publication devrait intervenir au plus tôt le 12 juillet mais plus vraisemblablement au cours de la 3^{ème} semaine de juillet. La date limite de dépôt des demandes serait le 18 août.

Au vu du contexte, l'Union a demandé la plus grande souplesse pour les demandes qui seraient déposées légèrement hors délais.